

ANNEXE

Certificat et déclaration de l'exportateur

M/Mme.

.....
En possession de la Carte Nationale d'Identité
Au nom et représentation de la personne physique/juridique
Demeurant à (rue/place)
Numéro Localité
Département/province code postal
Numéro d'entreprise Téléphone

CERTIFIE

Que l'information que l'on présente ci-après est le fidèle reflet de l'opération commerciale indiquée en référence :

1 – N° de référence du contrat ou facture pro-forma, date de cette dernière et délai de validité :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Que l'objet de l'exportation correspondant au présent contrat ou facture proforma est :

.....
.....
.....
.....

3- Que le montant total du contrat ou de la facture s'élève à :

..... Euro.

4- Que le nom de l'importateur est :

.....
.....
.....

5- Que le nom de l'associé espagnol et sa participation dans la société mixte sont (remplir uniquement dans le cas où l'importateur est une entreprise mixte) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- Que le nom et l'adresse des entreprises fabricantes des produits objet de cette exportation sont les suivants :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

7- Que le montant des biens et services de pays tiers et des dépenses locales ne dépasse pas conjointement un montant maximum équivalent à 30% de la valeur totale des biens et services exportés.

8- Et qu' elle donne autorisation afin que la personne physique/morale représentée puisse faire l'objet d'un audit visant à contrôler les questions suivantes.

Je déclare de manière responsable

Conformément à la disposition additionnelle vingt-deuxième de la loi n° 62-2003 du 30 décembre 2003 sur les mesures fiscales, administratives et d'ordre social :

1- Que ni le signataire de la déclaration, ni la personne physique/juridique que je représente, pas plus qu'aucun de ses administrateurs ou représentants, ne tombent sous le coup des dispositions que visent l'article 20 du Texte Refondu de la Loi relative aux contrats intéressant les administrations publiques, et que ne fait partie des organes de gouvernement ou d'administration aucun des hauts fonctionnaires de ladite administration que vise la loi 12/1995, du 11 mai 1995, relative aux incompatibilités concernant les membres du gouvernement de la nation et les hauts fonctionnaires de l'administration générale de l'Etat.

2- Que la personne physique/juridique représentée déclare sur l'honneur être à jour de ses obligations fiscales et cotisations à la sécurité sociale imposées par les dispositions en vigueur, par la présentation des certificats correspondants délivrés par les organes compétents, de même qu'être à jour, s'il y a lieu, en ce qui concerne l'acquittement de la taxe professionnelle.

3- Que la personne physique/juridique représentée se déclare informée de la convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions économiques internationales, adoptée le 17 décembre 1997 et de la réglementation qu'elle contient et, en relation avec le contrat/opération

..... , la personne physique/juridique représentée manifeste expressément qu'elle a respecté et respectera à tout moment ce qui est de nature obligatoire dans ladite convention ainsi que dans les normes de droit interne édictées, ou qui pourraient être édictées, en vertu de cette même convention.

Et pour servir et valoir ce que de droit, je signe le présent certificat et déclaration.

Fait à, le